

## RÉGLEMENTATION

Loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux

(codifié dans le titre IV du livre V du CE)

complétée par la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Loi n° 92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets et aux installations classées qui a modifié les deux lois précédentes

Directive cadre n° 2008/98/CE sur les déchets du 19 novembre 2008

Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite loi Grenelle 2)

Ordonnance n° 2010-1579 du 17 décembre 2010

Décret n° 2011-828 du 11 juillet 2011

Plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020

Programme national de prévention des déchets 2014-2020, approuvé par arrêté du 18 août 2014

Code de l'environnement (article L541-1 et suivants)

Code général des collectivités territoriales (article L.2212-1 et 2 - L.2224-14)

Code de l'urbanisme (article \*R.421-19 et \*R.421-23 - L.480-1 à 4)

Code forestier (article L.161-1 et L.322-2)

Code de la voirie routière (article R\*116-2)

Code pénal (article R.610-5, R.632-1, R.633-6, R.635-8, R.644-2)